

## Réduction des déchets : un nouveau programme d'animations pour apprendre à faire « soi-même »

Entre janvier et mars, Lorient Agglomération propose aux habitants des ateliers pratiques pour apprendre à « faire soi-même » pour un mode de vie plus écologique. Les animations permettront à tous de fabriquer des produits du quotidien, de donner une seconde vie à des objets ou encore de découvrir le jardinage au naturel.

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, menée avec le soutien de l'ADEME (Agence de transition écologique), Lorient Agglomération propose depuis 2021 des animations de sensibilisation baptisées « Les ateliers du faire soi-même ».

**L'objectif ?** Transmettre aux habitants des techniques et conseils dans différents domaines du quotidien pour apprendre à faire « soi-même » afin de limiter l'achat de certains produits de consommation courante (souvent sur-emballés), allonger la durée de vie des objets et éviter la production de nouveaux déchets.



Entre le 17 janvier et fin mars, 11 nouvelles séances de mise en pratique sont programmées à raison d'1 à 2 fois par semaine (mardi, mercredi et/ou samedi) dans une salle dédiée à Caudan, en face de la déchèterie.

D'une durée pouvant varier entre 1h et 2h, les séances seront animées par des experts dans différents domaines : entretien et réparation de vélos ; fabrication de produits d'entretien, d'hygiène et de beauté ; upcycling (valorisation et transformations d'objets), techniques de jardinage au naturel, cours de cuisine anti-gaspi, atelier couture... Le programme complet est à retrouver sur le site de Lorient Agglomération [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh) (rubrique Services/Animations grand public).

Lorient Agglomération prend en charge 80 % du montant de chaque atelier. Une participation financière (entre 5,40 € et 8,75 € selon le type d'atelier) est demandée à chaque participant pour assurer les 20 % restants.

## **INFOS PRATIQUES**

- **Adresse** : 308 rue Jacques Ange Gabriel à Caudan.
- **Inscription** : obligatoire au moins 2 jours avant la date de l'atelier sur le formulaire en ligne disponible sur [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh) (rubrique Services/Animations grand public) ou par téléphone au 02 90 74 71 12
- **Conditions d'accès** : séances ouvertes à partir de 9 ans (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte).
- **Modalités de paiement** : chèque ou espèces (à régler au début de l'atelier).

### **Contact presse Lorient Agglomération :**

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

